



MAIRIE  
18 Avenue de la Gare  
54290 BAYON  
Tél : 03 83 72 51 52  
[secretariat@mairie-bayon.fr](mailto:secretariat@mairie-bayon.fr)  
[www.mairie-bayon.fr](http://www.mairie-bayon.fr)

#### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16  
Présents : 16  
Absents : 0  
Excusés : 0  
Nombre de suffrages  
exprimés : 16  
Pour : 16  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Date de convocation  
18/02/2022

Date d'affichage  
04/03/2022

Le Maire certifie le caractère  
exécutoire de la présente  
délibération, qui a été  
transmise en Sous-Préfecture  
et publiée le :

04/03/2022



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1<sup>er</sup>/03/2022

L'an deux mille vingt-deux, le premier mars à 20h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

**Étaient présents :** Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme VAUNE Audrey, Mme RAUMEL Karine, M. LAMOISE Régis, Mme PETAT COLLE Annick, M. ROUY Christophe, Mme LURION Eve-Hélène, Mme COINTEAUX Chantal, Mme FRANCOIS Vanessa, M. DECLERCQ Ludovic.

**Étai(ent) excusé(s) :** /

**Étai(ent) absent(s) :** /

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme RAUMEL Karine

### Changement des statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux de BAYON VIRECOURT Délibération n°2022 - 13

Vu l'arrêté préfectoral du 2 Novembre 2021 autorisant la Communauté de commune à exercer la compétence assainissement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022,

Vu les délibérations des communes de BAYON du 15 septembre 2021 et de VIRECOURT du 10 septembre 2021 et la délibération relative au PV de transfert voté par le SIEA BV le 16 décembre 2021,

Il est demandé aux communes de BAYON et de VIRECOURT de délibérer pour accepter le changement des statuts du syndicat qui redevient Syndicat Intercommunal des Eaux de BAYON VIRECOURT. Statuts qui feront l'objet d'un arrêté préfectoral.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

#### AUTORISE

Madame le Maire à signer les statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux de BAYON VIRECOURT (ci-annexés).

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Bayon,  
Le Maire

